

République Française - Département du Gard
Arrondissement d'Alès

Registre des délibérations de la commune de
Saint Jean de Serres

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2024
DÉLIBÉRATION N° D02_080424

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 En exercice : 14 Présents : 9 Procurations : 4 Absent : 1	L'an 2024 et le 08 avril à 18 heures, le Conseil municipal de Saint Jean de Serres, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Andrée ROUX, Maire. Présents : Andrée ROUX, Édith BORNANCIN, Fabien ENGELIBERT, Alain FAYADA, Daniel ZANÉ, Elsa DARDON, Marie BOUEZDA-CABANE, Boris CHAPON et Catherine ROUVIERE. Procurations : Vivien BACARESSE à Daniel ZANÉ, Danièle MONTEIL à Elsa DARDON, Monique DESTIENNE à Alain FAYADA et Jacqueline JANIEC à Andrée ROUX Absent : Dario VIOLA Secrétaire de séance : Édith BORNANCIN
Date de la convocation : 29-03-2024 Date d'affichage : 29-03-2024	
Objet : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°D21_010723 - ACQUISITION DE LA PARCELLE ZA 143 PAR LA COMMUNE	

Vu l'article L2241-1 Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des biens effectuée par la Commune,

Vu les articles L1111-1, L1212-1 et L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Madame la Maire rappelle qu'une délibération avait été prise le 1^{er} juillet 2023 concernant l'acquisition de la parcelle ZA 143 par la Commune mais qu'en raison d'une erreur matérielle, il convient de procéder à son retrait.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et procédé au vote, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le retrait de la délibération n° D21_010723

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La Maire
Andrée ROUX